

Jean-Christophe CARREL
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon

Hervé ELLUL
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
Ingénieur ECAM
Diplômé de l'ESSEC
Expert de Justice agréé
près la Cour d'Appel
de Lyon et la Cour
Administrative d'Appel
de Lyon

Christophe GABET
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF - Université
Jean Monnet
Maître de conférences
associé à Lyon II

ASSOCIATION REGIE NOUVELLE – HH

9 rue Mathieu Varille

69007 LYON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Régie Nouvelle - HH relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport (14 pages).

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels :

- o La note 2. « Information au titre des méthodes comptables » qui apporte des informations complémentaires sur la lecture et l'analyse de la trésorerie propre (trésorerie affectée au fonctionnement) qui s'élève à 459 K€ à la clôture de l'exercice, après retraitement des fonds détenus dans le cadre des mandats de gestion locative (lesquels figurent au passif du bilan).

IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Provisions pour risques et charges**

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits dans les notes « Information au titre des méthodes comptables » et « Provisions inscrites au bilan ». Ces dernières s'élèvent, pour l'exercice clos au 31/12/2021, à 135 K€.

Nos travaux ont consisté à :

- Examiner les procédures en vigueur pour identifier et évaluer ces risques ;
- Apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et que l'annexe aux comptes annuels donne une information appropriée.

V. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration sur la situation financière et morale de l'association et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 14 Avril 2022.

VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeurbanne, le 25 avril 2022

Le Commissaire aux Comptes,

Pour Groupe ACTICONSEIL

Christophe GABET



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

POSTES	31/12/2021			2020
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, lic, logiciels, droits et valeurs similaires	18 130	18 130		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions				
Autres immobilisations corporelles	101 882	101 882	-	
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Autres immobilisations financières	800		800	800
Total I	120 812	120 012	800	800
ACTIF CIRCULANT				
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				
CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	40 558		40 558	38 453
Autres créances	308 577		308 577	426 616
TRESORERIE				
Disponibilités	1 227 868		1 227 868	1 234 998
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
	269		269	320
Total II	1 577 272	0	1 577 272	1 700 387
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 698 084	120 012	1 578 071	1 701 187
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			349404	465389
(3) dont à moins d'un an				

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

BILAN PASSIF

POSTES	31-déc 2021	31-déc 2020
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 524	2 524
<i>dont fonds propres statutaires</i>		
<i>dont fonds propres complémentaires</i>	2 524	2 524
Fonds propres avec droit de reprise	94 640	94 640
<i>dont fonds propres statutaires</i>		
<i>dont fonds propres complémentaires</i>	94 640	94 640
Réserves	8 016	18 010
<i>Reserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>	8 016	18 010
<i>Autres Réserves</i>		
Report à nouveau	402 282	383 387
Excédent ou déficit de l'exercice	4 729	23 896
Situation nette	512 191	522 456
Autres fonds associatifs		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Autres Fonds propres avec droit de reprise		
Total I	512 191	522 456
FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
Fonds dédiés sur autres ressources		
Total III		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	135 055	152 003
Provisions pour charges		
Total II	135 055	152 003
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (1)	200 000	200 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (1)	11 637	10 012
Dettes fiscales et sociales (1)	151 315	150 283
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (1)		
Autres dettes (1)	567 874	666 432
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	930 825	1 026 727
Ecarts de conversion passif	Total V	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 578 071	1 701 186
CONTROL PASSIF = ACTIF		
(1) dont à plus d'un an	200 000	200 000
<i>dont à moins d'un an</i>	730 825	826 727
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

COMPTE DE RESULTAT

POSTES	Exercice 2021	Exercice 2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	450	700
Ventes de biens et services		
Honoraires	1 177 096	1 041 856
Produits de tiers financeurs		
Concours Publics, Subventions d'exploitation	9 819	5 532
Versement des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liés à la générosité du public		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	422 755	274 126
Autres produits	299 581	287 183
PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 909 701	1 609 397
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	711 103	574 212
Impôts, taxes et versements assimilés	55 867	39 057
Salaires et traitements	749 730	580 395
Charges sociales	325 672	259 100
Dotations aux amortissements sur immobilisations		
Dotations aux provisions pour risques et charges	20 035	82 357
Autres charges	43 576	51 904
CHARGES D'EXPLOITATION II	1 905 983	1 587 025
RESULTAT D'EXPLOITATION I - II	3 718	22 372
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	528	549
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 054	1 126
PRODUITS FINANCIERS III	1 583	1 675
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés		
CHARGES FINANCIERES IV		
RESULTAT FINANCIER III-IV	1 583	1 675
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)	5 300	24 047
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion		
PRODUITS EXCEPTIONNELS V		0
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	571	150
Dotations aux amortissements et aux provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	571	150
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(571)	(150)
IMPOT SUR LES SOCIETES VII		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 911 284	1 611 072
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII)	1 906 554	1 587 175
EXCEDENT OU DEFICIT	4 729	23 897
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat	46 546	46 262
TOTAL	46 546	46 262
Charges		
Bénévolat	46 546	46 262
TOTAL	46 546	46 262

ANNEXE AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Annexes au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 1 578 071 € et au compte de résultat, présenté sous forme de liste dégageant un résultat positif de 4 729 €. L'exercice de 12 mois concerné couvre la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Ces comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2021 sont établis et présentés en conformité avec les dispositions du code de commerce (art L123-12 à L123-18) et des règlements du comité de la réglementation comptable (CRC).

Il est fait application du règlement comptable ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018

1. Informations générales et faits significatifs de l'exercice

➤ Informations générales :

- Description de l'objet social : Régie Nouvelle est une Association à Vocation Sociale créée en 1986 par Habitat et Humanisme Rhône, représenté par Bernard DEVERT, et un collectif d'associations Lyonnaises. L'association favorise l'insertion et la promotion par le logement des personnes et des familles défavorisées au sens de la loi du 31 mai 1990 -loi Besson-et plus généralement de toutes celles éprouvant des difficultés à accéder à un logement. A cet effet, elle exerce les activités d'intermédiation locative de gestion locative adaptée et plus généralement toute activité immobilière favorisant l'activité d'insertion par le logement. Pour remplir sa mission et se conformer aux dispositions de la loi du 2 janvier 1970 et du décret du 20 juillet 1972, l'association se constitue en « Agence Immobilière à Vocation Sociale ». Elle se dote des moyens nécessaires à son activité : garantie financière, assurance responsabilité civile et professionnelle et carte professionnelle délivrée par la CCI de Lyon.

➤ Faits significatifs

- Obtention de la certification ISO 9001 en fin d'année 2021. Cette démarche qualité place la satisfaction du client au cœur du pilotage de l'association et l'engage dans une démarche d'amélioration continue.
- Evolution de l'organisation interne de la gestion locative avec la création d'un poste de directeur dédié à la gestion locative
- Digitalisation des dossiers des locataires et propriétaires
- Audit de la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions
- Mobilisation des équipes de gestion pour préparer l'intégration d'un lot de 182 logements début 2022

GRUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

2. Information au titre des méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices), et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes d'évaluation sont décrites ci-après :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la méthode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :
 - Agencements et aménagements des constructions amortis sur 2 à 20 ans
 - Matériel informatique et de bureau amorti sur 3 à 5 ans
 - Mobilier amorti sur 2 à 5 ans
- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- Les provisions pour risque concernent les litiges.
- La trésorerie apparaissant à l'actif du bilan, postes valeurs mobilières et disponibilités pour 1 227 868€ est comptabilisée selon les règles du plan comptable. Elle intègre la part liée aux mandats de gestion, des comptes bancaires spécifiques étant ouverts au nom de l'association qui représentent 768 852€. La trésorerie affectée au fonctionnement de l'association s'élève à 459 016€.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

3. Informations relatives aux opérations inscrites au compte de résultat et au bilan

➤ IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Valeurs début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions Apports, Créations, virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles	18 130		
TOTAL Immobilisations incorporelles	18 130		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers	79 830		-
Matériel de bureau, informatique	8 495		
Mobilier	13 557		
TOTAL Immobilisations corporelles	101 882		-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres titres immobilisés	800		
TOTAL Immobilisations financières	800		
TOTAL GENERAL	120 812		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles			18 130
TOTAL Immobilisations incorporelles			18 130
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers			79 830
Matériel de bureau, informatique		-	8 495
Mobilier			13 557
TOTAL Immobilisations corporelles		-	101 882
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Autres titres immobilisés			800
TOTAL Immobilisations financières			800
TOTAL GENERAL			120 812

➤ **AMORTISSEMENTS****GROUPE ACTICONSEIL**

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles	18 130			18 130
TOTAL Immobilisations incorporelles	18 130			18 130
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations générales, agencements et divers	79 830			79 830
Matériel de bureau, informatique	8 495			8 495
Mobilier	13 557			13 557
TOTAL Immobilisations corporelles	101 882			101 882
TOTAL GENERAL	120 012			120 012

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de bureau, informatique	0		
Mobilier			
TOTAL Immobilisations corporelles	0		
TOTAL GENERAL	0		

➤ PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montants fin d'exercice
Provisions pour risques et charges	152 003	20 035	36 983	135 055
PROV POUR RISQUES ET CHARGES	152 003	20 035	36 983	135 055
Provisions sur comptes clients		-		0
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS		-		0
TOTAL GENERAL	152 003	20 035	36 983	135 055

➤ ETAT DES DETTES ET DES CREANCES

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES				
ETATS DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
DE L'ACTIF IMMOBILISE				
Autres immobilisations financières	800		800	
TOTAL de l'actif immobilisé	800		800	
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Autres créances clients	40 558	40 558		
Personnel et comptes rattachés	11 995	11 995		
Etat - Divers	-	-		
Débiteurs divers	296 581	296 581		
TOTAL de l'actif circulant	349 134	349 134		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	269	269		
TOTAL GENERAL	350 203	349 403	800	

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00051

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	200 000	-	200 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 637	11 637		
Personnel et comptes rattachés	68 072	68 072		
Sécurité sociale et autres organismes	74 692	74 692		
Autres impôts, taxes et assimilés	8 550	8 550		
Groupe		-		
Propriétaires créditeurs	558 960	558 960		
Autres dettes	8 913	8 913		
TOTAL GENERAL	930 824	730 824	200 000	

➤ **TABLEAU DES SOLDES MANDANTS**

Opérations Mandants	Débit	Crédit	Solde débiteurs (compte 467370)	Solde créditeurs (compte 467380)
FONCIERE	9 795 908	9 848 088		52 180
HHR	6 329 841	6 521 784		191 943
Propriétaires Solidaires	7 819 493	8 039 338	34 943	254 788
Autres comptes Mandants	166 325	226 374		60 049
Total Général	24 111 567	24 635 584	34 943	558 960

➤ **TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS**

	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus		Chiffre d'Affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)
				Brute	Nette		
SCI SOLIDARITES NOUVELLES	10 000	-	5%	500	500	110 730	3 535

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 Email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER	
MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 337
Dettes fiscales et sociales	93 177
Autres dettes	6 955
TOTAL	101 469

➤ PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR	
MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances à recevoir	159 152
TOTAL	159 152

➤ CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges constatées d'avance	269	
Produits constatés d'avance		-
TOTAL	269	-

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

TEL. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

mail : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00051

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 Email : contact@acticonseil.com
 Site : www.acticonseil.com

➤ **TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	2524				2524
Fonds propres avec droit de reprise	94640				94 640
Réserves	18 010	5 000		14 994	8 016
Report à nouveau	383 387	18 896			402 283
Excédent ou déficit de l'exercice	23 896	(23 896)	4 729		4 729
TOTAUX	522 457	-	4 729	14 994	512 192

4. AUTRES INFORMATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

➤ **Rémunération des trois plus hauts cadres salariés et bénévoles**

En application de l'article 20 de la loi n° 2000-568 du 23 mai 2006, relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations brutes versées aux personnes ayant le plus de pouvoir de décision, cadres dirigeants bénévoles ou salariés est nul sur l'exercice 2021.

➤ **Honoraires annuels du commissaire aux comptes.**

Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 9 900 € TTC pour le contrôle des comptes de l'exercice 2021.

➤ **Bénévolat**

BENEVOLAT REPARTI PAR ACTIVITE

Activités	Nombre d'actifs	Heures	SMIC horaire chargé €
Logements Temporaires et Diffus Individuel	7	876	14 690
Logements Diffus Collectif	17	1 827	30 629
Gestion locative comptable, contentieux	2	60	1006
Développement Habitat	1	13	221
TOTAUX	27	2 776	46 546
Pour rappel bénévolat en 2020	38	2 848	46 262

L'Union Economique et Sociale regroupant Habitat et Humanisme Rhône et Régie Nouvelle -HH a bénéficié de 41 767 heures de bénévolat en 2021.

➤ **Engagement de retraite**

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (*ou méthode du prorata des droits au terme*). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Les paramètres financiers retenus sont les suivants :

- ✓ Taux d'actualisation : 0,98 %

Les indemnités de fin de carrières versées aux salariés dans le cadre d'un départ volontaire sont soumises aux charges sociales patronales. Les taux retenus pour cette évaluation sont les suivants :

- ✓ Cadre : 45%
- ✓ Non cadre : 45%

Les âges de départ à la retraite retenus sont les suivants :

- ✓ Cadre : 65 ans
- ✓ Non cadre : 65 ans

Il est à noter que les départs à la retraite sont à l'initiative du salarié.

Au 31/12/2021, l'engagement est estimé à 25 893 € dont 12 770 € externalisé auprès d'un établissement financier.

➤ **Effectif**

Sur 2021, l'effectif moyen annuel décompté en équivalent temps plein (ETP) est de 23.49 contre 20.03 en 2020. Cet effectif se compose de 6 hommes et 17 femmes, dont 4 cadres et 19 employés.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

➤ Informations sur les parties liées (HHR/RN)

COMPTE DE RESULTAT**TABLEAU DES FLUX AVEC HABITAT ET HUMANISME RHONE EN €**

Produits	
Production vendue	255 931
Transfert de charges	575 502
Produits transfert activité	-
TOTAUX	831 433

Charges	
Charges transfert activité	
Autres achats et charges externes	645 005
TOTAUX	645 005

RESULTAT NET DES FLUX RN-HHR	186 428
-------------------------------------	----------------

POSTES DE BILAN**TABLEAU DES SOLDES AVEC HABITAT ET HUMANISME RHONE EN €**

Libellé	2021
----------------	-------------

Actif	
Compte courant	64 278
Créances	0
TOTAUX	64 278

Passif	
Compte courant	
Dettes financières	200 000
Dettes Fournisseurs	0
TOTAUX	200 000

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

➤ Engagements reçus par l'association

L'association détient des fonds pour le compte de tiers. Ces fonds sont assurés par la caisse de garantie Compagnie Européenne de Garanties et Cautions (CEGC) pour un montant plafond

de 2 300 000 €. La CEGC garantit de même les réalisations des transactions immobilières à hauteur de 110 000 €.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
Email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 000>1